Syndicat Local *FO Justice* MA
CHAMBÉRY

MESURE DE SEPARATION :

NUL EST TENU DE

L'IMPOSSIBLE !

Le syndicat local FO, malheureusement, ne s'étonne plus de la surpopulation carcérale qui dépasse largement les 200 %

Par contre, le syndicat local FO reste stupéfait de voir que 4 personnes d'une même affaire soient écroués au même endroit. Mais « cerise sur le gâteau », le parquet demande une mesure de séparation de ces arrivants !

Le syndicat local FO s'interroge sur les réélles motivations du parquet .Y a t il une volonté de mettre en difficulté les personnels de cet établissement en service de nuit ? Le syndicat FO réaffirme qu'il ne faudra pas tenir responsable les personnels en cas de concertation entre les personnes détenues d'une même affaire.

Le syndicat local FO réitére au parquet sa demande de prendre en considération la surpopulation pénale et la configuration de la structure afin de ne pas nous demander la "LUNE ". Il existe d'autres établissements pénitentiaires sur la Savoie si l'on souhaite vraiment appliquer les mesures de séparation….mais c'est plus loin et moins pratique.

Pour le bureau local FO Justice
Chambéry, Le 26 juin 2022
T.Gidon

Photo : intérieur Palais de Justice de Chambéry